DEPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT
de LYON

CANTON
de VAULX-EN-VELIN

PREFECTURE du RHÔNE
Reçu le 14 OCT. 2014
DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DECENTRALISÉES 3

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	31

Objet :

14.10.0124
Extension et divers travaux dans l'école élémentaire du groupe scolaire Paul Langevin - Avenants aux marchés de travaux - Avenant au marché de coordination sécurité et prévention de la santé - attribution marchés complémentaires lots n°5 et n°10

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **09 octobre 2014**

Compte rendu affiché le **16 octobre 2014**

Date de convocation du Conseil municipal le **03 octobre 2014**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur David TOUNKARA**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Ahmed CHEKHAB à Pierre DUSSURGEY, Nadia LAKEHAL à Stéphane GOMEZ, Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Virginie COMTE à Christine BERTIN.

Membres absents excusés : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA**

RAPPORT DE MADAME LECERF

Mesdames, Messieurs,

Les constructions de logement ont fortement crû sur le secteur du Village. Il est donc indispensable pour la ville d'accompagner cette mutation en matière d'équipements publics et en priorité pour ce qui concerne les écoles maternelles et élémentaires.

Aussi, face à l'évolution des effectifs scolaires sur ce secteur, la ville a engagé mi 2012 un projet d'extension de l'école élémentaire du groupe scolaire Paul Langevin, avec le programme suivant :

- création d'une extension pour 3 salles de classes
- mise en peinture des classes du R+1 et R+2,
- divers travaux liés à la conformité ERP (Etablissement Recevant du Public).

Les travaux ont démarré depuis mi mars 2014 pour une durée prévisionnelle de 7 mois. A ce stade, des prestations supplémentaires, non prévues initialement, sont nécessaires à la réalisation de l'opération. Elles sont à mettre en œuvre sous forme d'avenants. Le présent rapport concerne ainsi des avenants pour les lots n°1 (terrassement gros œuvre – SOMACO) et n°5 (menuiseries extérieures bois - LOFOTEN LHOPITAL).

Avenant au marché de travaux

Les travaux supplémentaires à prendre en compte concernent :

- des sujétions techniques imprévues liées à l'existant (modifications du système de fondation suite à l'enlèvement d'une ancienne cuve fuel pour avoir le « bon sol » selon prescriptions du bureau de contrôle ; sondage pour réseau gaz à proximité de l'ouvrage),
- des prestations complémentaires liées à l'installation de chantier (marquage au sol provisoire rue Franklin ; linéaire de clôture supplémentaire à déposer) suivant les préconisations des services du Grand Lyon et visant à assurer la sécurité des usagers,
- des adaptations du projet par la maîtrise d'œuvre au cours des études d'exécution (modification des dimensions de certaines menuiseries extérieures),
- des demandes complémentaires du maître d'ouvrage pour permettre la continuité de la maintenance des installations pendant les travaux (création d'un accès provisoire à la chaufferie).

Pour prendre en compte les travaux complémentaires, tout projet d'avenant au marché de travaux entraînant une augmentation du montant initial du marché supérieur à 5 % est soumis préalablement et pour avis à la Commission de mise en concurrence, avant d'être adopté par délibération du conseil municipal.

La délibération actuelle porte sur des avenants de travaux d'un montant de 15 499,15 € HT.
La proposition a été soumise à la Commission de mise en concurrence, qui s'est réunie le 9 septembre 2014, et qui a donné un avis favorable à la passation de l'avenant majorant d'au moins 5 % le montant du marché initial.

L'augmentation globale par voie d'avenants des marchés s'élève à 17 647,00 € HT soit une évolution de 3,83 % du montant initial des marchés de travaux.
Vous retrouverez en annexe un tableau récapitulant l'ensemble des marchés de travaux sur cette opération.

Avenant au marché de Coordination sécurité et prévention de la santé

Une mission de coordination sécurité et prévention de la santé a été attribuée, par la voie d'un marché à procédure adaptée, à la société PRESENTS sur cette opération.
Les investigations complémentaires (études de sols et de structure) demandées par le bureau de contrôle suite à l'enlèvement de l'ancienne cuve fuel ont prolongé le chantier de 2 mois environ. Cela engendre du temps supplémentaire pour le coordonnateur sécurité dans le suivi de chantier et la tenue du registre journal qu'il convient de prendre en compte.
Cela représentant un surcoût de 608 € HT soit 729,60 € TTC. Cette augmentation engendre une augmentation de 14,3 % du marché initial.

Coordination sécurité	Montant initial du marché	Montant avenants antérieurs	Montant avenant présenté	Montant total du marché
€ HT	4 240,00 €	0,00 €	608,00 €	4 848,00 €

La proposition a été soumise à la Commission de mise en concurrence, qui s'est réunie le 9 septembre 2014, et qui a donné un avis favorable à la passation de l'avenant majorant d'au moins 5 % le montant du marché initial.

Marchés complémentaires aux lots n°5 et 10

Suite à une erreur de conception, la couverture au-dessus des bow window du dernier niveau de l'extension n'a pas été prévue. Or elle est indispensable pour assurer l'étanchéité du bâtiment. La maîtrise d'œuvre propose la mise en place d'une toiture charpente bois au-dessus des menuiseries concernées. Les dispositions l'article 28.II visant l'article 35.II.5° du Code des Marchés Publics permettent d'attribuer un marché complémentaire à l'entreprise LEFOTEN titulaire du lot n°5 – menuiseries extérieures bois pour réaliser ces prestations. Le montant de ce marché est de 4 927,64 € HT. Il a été soumis à la Commission de mise en concurrence, qui s'est réunie le 9 septembre 2014, et qui a donné un avis favorable.

Enfin, dans le cadre des travaux sur le bâtiment existant, il est prévu de remplacer les impostes vitrées entre classes et couloirs par des caissons coupe feu. Or du fait de leurs dimensions, ils débordent sur les installations électriques existantes et il est nécessaire de déplacer les appareillages et câbles d'alimentation qui sont impactés. Ces prestations doivent obligatoirement être réalisées pour permettre le remplacement des impostes vitrées. Les dispositions l'article 28.II visant l'article 35.II.5° du Code des Marchés Publics permettent d'attribuer un marché complémentaire à l'entreprise C2e titulaire du lot n°10 – électricité courants forts et faibles pour réaliser ces prestations. Le montant de ce marché est de 5 980 € HT. Il a été soumis à la Commission de mise en concurrence, qui s'est réunie le 23 septembre 2014, et qui a donné un avis favorable.

L'augmentation globale des marchés s'élève alors à 28 554,64 € HT soit une évolution globale de 6,20 % du montant initial des marchés de travaux.

Pour mémoire, le montant de l'opération est de 750 000 € TTC. Ce montant n'est pas modifié.

En conséquence, je vous propose :

- D'approuver le rapport présenté ;

- D'autoriser Madame la Maire à signer les avenants aux marchés de travaux ;

- D'autoriser Madame la Maire à signer l'avenant au marché de coordination sécurité et prévention de la santé ;

- D'autoriser Madame la Maire à signer les marchés complémentaires des lots n°5 et n°10 ;

- De dire que les crédits sont inscrits au budget de l'opération (crédits 2013).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

- Approuve le rapport présenté ;

- Autorise Madame la Maire à signer les avenants aux marchés de travaux ;

- Autorise Madame la Maire à signer l'avenant au marché de coordination sécurité et prévention de la santé ;

- Autorise Madame la Maire à signer les marchés complémentaires des lots n°5 et n°10 ;

- Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'opération (crédits 2013).

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Mme la Députée - Maire

Hélène GEOFFROY

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

VILLE DE VAULX-EN-VELIN
Document annexé à la délibération du 09 octobre 2014

Marchés de travaux – Objet : Extension et divers travaux dans l'école élémentaire du Groupe Scolaire Paul LANGEVIN

I - Marchés et avenants

N° lot	Dénomination du lot	Entreprise	Montant marchés HT situation initiale	Montant marchés HT au 02/10/2014	Avenants antérieurs	%	montant marchés + avenants antérieurs	Avenant proposé	Total avenants cumulés	% cumulé	Total marché avec avenants HT	TTC (TVA 20,0%)
1	Terrassement, gros œuvre	SOMACO	160 759,30 €	**160 759,30 €**	- €	0,00%	160 759,30 €	11 518,00 €	11 518,00 €	7,16%	172 277,30 €	206 732,76 €
2	étanchéité	SIE	14 544,01 €	**14 544,01 €**	- €	0,00%	14 544,01 €	- €	- €	0,00%	14 544,01 €	17 452,81 €
3	façade, IET	SEPT	21 581,43 €	**21 581,43 €**	- €	0,00%	21 581,43 €	- €	- €	0,00%	21 581,43 €	25 897,72 €
4	métallerie, serrurerie	PEIXOTO	26 799,25 €	**26 799,25 €**	887,85 €	3,31%	27 687,10 €	- €	887,85 €	3,31%	27 687,10 €	33 224,52 €
5	menuiseries extérieures bois	LOFOTEN LHOPITAL	51 417,04 €	**51 417,04 €**	- €	0,00%	51 417,04 €	3 981,15 €	3 981,15 €	7,74%	55 398,19 €	66 477,83 €
6	menuiseries intérieures bois	SAVIGNON	47 614,69 €	**47 614,69 €**	- €	0,00%	47 614,69 €	- €	- €	0,00%	47 614,69 €	57 137,63 €
7	plâtrerie, peintures, plafonds	DIC	53 786,44 €	**53 786,44 €**	- €	0,00%	53 786,44 €	- €	- €	0,00%	53 786,44 €	64 543,73 €
8	revêtement de sols	E2C Rénovation	11 504,80 €	**11 504,80 €**	- €	0,00%	11 504,80 €	- €	- €	0,00%	11 504,80 €	13 805,76 €
9	chauffage, ventilation, plomberie	MOULIN	43 410,70 €	**43 410,70 €**	- €	0,00%	43 410,70 €	- €	- €	0,00%	43 410,70 €	52 092,84 €
10	électricité, courants forts et faibles	C2E	29 070,00 €	**29 070,00 €**	1 260,00 €	4,33%	30 330,00 €	- €	1 260,00 €	4,33%	30 330,00 €	36 396,00 €
COUT TOTAL DES MARCHES			460 487,66 €	460 487,66 €	2 147,85 €	0,47%	462 635,51 €	15 499,15 €	17 647,00 €	3,83%	478 134,66 €	573 761,59 €

II - Marchés complémentaires

N° lot	Dénomination du lot	Entreprise	Montant marché initial HT	Montant marché complémentaire HT	%	Montant marché complémentaire TTC (TVA 20,0%)	total marché+ avenant + marché complémentaire HT	total marché+ avenant + marché complémentaire TTC (TVA 20,0%)
5	menuiseries extérieures bois	LOFOTEN LHOPITAL	51 417,04 €	4 927,64 €	9,58%	5 913,17 €	60 325,83 €	72 391,00 €
10	électricité, courants forts et faibles	C2E	29 070,00 €	5 980,00 €	20,57%	7 176,00 €	36 310,00 €	43 572,00 €

III - TOTAL

	Montant marchés au 02/10/2014	Montant avenants et marchés complémentaires	%	montant total initial + avenants et marchés complémentaires
TOTAL tous les lots € HT	**460 487,66 €**	**28 554,64 €**	**6,20%**	**489 042,30 €**
TOTAL tous les lots € TTC (TVA 20,0%)	**552 585,19 €**	**34 265,57 €**	**6,20%**	**586 850,76 €**